

*Initiatives ministérielles*

[Français]

Nous ne devons pas tourner le dos à l'OTAN comme si elle devenait un partenaire en qui nous ne pouvions plus avoir confiance pour produire des régimes de sécurité euro-atlantiques et mondiaux. Ce ne serait pas dans notre intérêt, d'autant plus que la création de l'IFOR est un élément clé dans l'adaptation et l'évolution des structures et opérations de l'OTAN.

La structure de commandement intégré a toujours été l'un des points forts de l'OTAN. L'Alliance est la seule organisation qui ait forgé une force militaire efficace composée à l'aide de ses divers États membres. Il s'agissait toutefois, pendant la guerre froide, d'une structure statique, aussi étendue que possible à l'intérieur des pays membres, qui avait les yeux résolument braqués sur l'Est. Ce n'est plus ce qu'il faut pour assurer notre sécurité ou celle de nos alliés.

[Traduction]

Nous avons besoin d'une OTAN qui soit moins coûteuse, qui soit souple, qui puisse agir, quelle que soit la provenance d'une menace, et qui puisse réunir des forces organisées et capables de participer à diverses missions allant des opérations habituelles de maintien de la paix aux interventions humanitaires et à la défense collective.

De plus, l'OTAN de l'ère moderne doit aussi pouvoir travailler avec d'autres, qu'il s'agisse d'institutions multilatérales, comme l'ONU ou l'OSCE qui ont besoin d'une force militaire organisée ou d'autres pays, grands ou petits, qui partagent les préoccupations de l'OTAN.

En janvier 1994, le Conseil de l'Atlantique Nord a appuyé l'idée d'une évolution de l'OTAN conforme au principe d'une force opérationnelle interarmées. Depuis, le concept n'a toutefois pas progressé, malgré les efforts du Canada pour le faire avancer.

La nécessité étant la mère de l'invention et l'OTAN devant se ressaisir pour imposer la paix en Bosnie, l'alliance vient de créer sa première force opérationnelle interarmées, l'IFOR. Pour l'OTAN, il n'est pas question de revenir en arrière, et nous n'aurons voix au chapitre pour nous assurer que les leçons ont été bien comprises qu'en participant à cette dernière mesure d'adaptation importante de l'OTAN.

Ce serait maintenant le pire des moments pour tourner le dos à l'OTAN et à nos alliés, mais la valeur de notre participation à l'IFOR ne se limite pas au maintien de la solidarité avec nos alliés. Depuis trois ans, le Canada et les Canadiens ont vu qu'il était dans l'intérêt de notre pays de participer aux opérations militaires multilatérales dans l'ex-Yougoslavie.

[Français]

C'était dans notre intérêt national parce que nous considérons la sécurité européenne indissociable de la nôtre. Le commerce,

l'histoire, les alliances militaires et les sentiments nous lient à l'Europe. Nous savons par expérience que les conflits en Europe peuvent s'étendre et engouffrer nos amis, voire notre propre pays. Et les conflits dans les Balkans ont eu tout particulièrement tendance, dans le passé, à se propager en cercles toujours plus grands, au point même d'atteindre le Canada.

Il nous faut, si nous voulons continuer de pouvoir compter sur un système efficace de sécurité internationale pour nous protéger, y contribuer de façon significative lorsque le système sert à protéger autrui.

Baucoup de Canadiens sont originaires des groupes en conflit, et un nombre encore plus grand est originaire de pays voisins dont la stabilité est mise en péril.

Les Canadiens ne sauraient rester oisifs pendant que d'autres souffrent. Beaucoup de gens doivent actuellement leur vie en Bosnie à la présence des Canadiens.

La signature d'un accord de paix n'a pas fait disparaître ces aspects de notre intérêt national, qui ne sera comblé qu'une fois que la Bosnie et la région environnante auront retrouvé la stabilité, la paix et la sécurité. Cela exige la mise en oeuvre intégrale de l'accord de paix de Dayton. Après tout ce qui s'est passé, cela exige la présence sur le terrain d'une force militaire multinationale, sous le commandement de l'OTAN.

[Traduction]

Pendant les heures les plus sombres en Bosnie, nos troupes ont souffert, versant même de leur sang. À quoi serviront les efforts, l'argent et les vies perdues jusqu'à maintenant si nous ne menons pas notre tâche à son terme? C'est pour ces raisons que j'appuie la motion et la participation canadienne à la force d'intervention militaire multinationale.

Mon appui et, je l'espère, celui de la Chambre ne donnent pas carte blanche à notre gouvernement, à nos planificateurs militaires ni à l'OTAN pour envoyer nos troupes en mission. La participation canadienne à la force d'intervention devrait se conformer aux principes des missions multilatérales énoncés dans le livre blanc, y compris un mandat clair et applicable, un processus de consultation efficace au sein des partenaires de la mission, un concept défini d'opérations et des règles d'engagement claires.

• (1755)

[Français]

L'Accord de Dayton offre les fondements d'un mandat clair et exécutoire. La participation de l'OTAN assure en tout cas la présence d'un organisme distinct pour faire état de la situation. Elle assure également l'efficacité du processus de consultation qui faisait souvent défaut jusqu'ici dans les opérations des Nations Unies en Bosnie.

La composition d'IFOR qui regroupe presque tous les pays membres de l'OTAN, la Russie et jusqu'à 19 autres pays, devrait présenter suffisamment de diversité pour être acceptable à cha-